Les Pensions de Famille

La Pension de Famille est une structure destinée à l’accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d’isolement ou d’exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

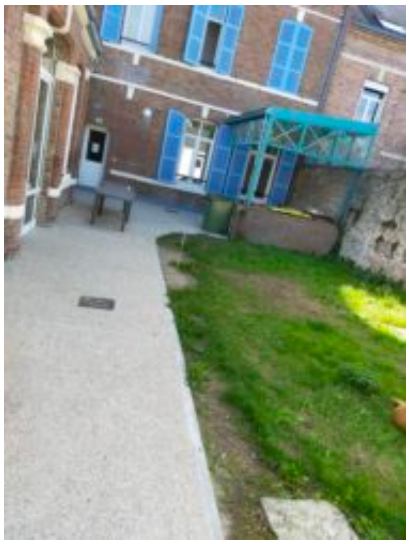

Public :

Personnes seules ou couples sans enfant dont les perspectives d'insertion et de retour à l'autonomie sont très faibles.

Missions :

- Accueillir dans un logement individuel durable, conventionné A.P.L., des ménages isolés.
- Accompagner les locataires dans leur vie quotidienne en créant une dynamique collective par le biais d'ateliers animés par le ou les hôtes (repas hebdomadaire, jardin, sorties…)
- Créer du lien social au sein du quartier en réseau avec un partenariat extérieur.

Modalités d'accueil :

- Les ménages sont orientés par le S.I.A.O
- Un entretien est réalisé avec le ménage par le référent social, présentation de la structure et des règles de fonctionnement
- Signature des contrats d'accompagnement individuel et d'hébergement
- Accueil de la famille

Règlement de fonctionnement Pension de Famille